

D'un autre côté, la pratique autant que la théorie a démontré que 5 lbs de lait écrémé peuvent remplacer dans les rations, et particulièrement pour les engrais de porcs, 1 lb. de grains mêlés et vice-versâ ; pour simplifier alors le calcul d'estimation de la ration, nous remplacerons la quantité de lait écrémé par son équivalent en avoine. De plus, il ne faut pas oublier que nous avons pris le jeune porc à 20 jours, époque où il devait peser au mois 12 lbs. Nous obtenons alors que 5 lbs d'avoine ou leur équivalent, consommées durant 160 jours par un porc de bonne race précocce, devront produire une augmentation de poids d'au moins 138 lbs. Ces 138 lbs de lard à 7 cts = \$9.66 ; et il leur a fallu pour cela  $5 \times 160 = 800$  lbs d'avoine. Si 800 lbs d'avoine rapportent \$9.66, 2000 lbs rapporteront \$24.15.

Résumons maintenant le compte du cultivateur qui vend une tonne d'avoine à sa porcherie :

	Dr	Cr
Vendu une tonne d'avoine à la porcherie.....		\$24.15
Valeur fertilisante du fumier produit....		6.48
Coût d'une tonne d'avoine au grenier.....	\$10.00	
Engrais enlevés au sol par la récolte.....	7.26	
	<u>13.26</u>	
Profit net.....		<u>13.37</u>
	\$30.63	\$30.63

Dans ces exemples de quelques spéculations animales, pour ne pas trop compliquer la question, je n'ai pas fait entrer en ligne de compte les frais de main-d'œuvre, de litière, d'entretien, du capital mobilier et immobilier, amortissements, etc., car ce n'est pas des modèles de comptabilité que j'ai voulu établir, mais bien plutôt de montrer aux cultivateurs l'absolue nécessité de s'intéresser à leurs marchés, de déterminer le prix de revient de leurs récoltes, et de s'efforcer de préciser autant que cela peut se faire, les profits ou les pertes réels découlant de l'utilisation de leurs récoltes.

En recherchant les revenus nets provenant de la consommation d'une tonne d'avoine sur la ferme ou de sa vente en nature, je n'ai pas inclus dans les comptes ni les frais de mouture ou de concassage, ni les frais de transport, au cas où un cultivateur porterait son grain au marché ; car je considère ces deux dépenses comme s'équivalant : le meunier gardant ordinairement le douzième minot, soit un droit de 30 cts pour à peu près 400 lbs de grain, ce qui équivaut à  $7\frac{1}{2}$  cts par 100 lbs.

Maintenant, si nous examinons attentivement

les résultats obtenus par la conversion d'une tonne d'avoine, soit en lait, soit en viande, nous établissons ce qui suit :

1o	
2000 lbs d'avoine produisent 1444 lbs de lait à 1 c. la lb.....	\$14.44
2000 lbs d'avoine produisent 345 lbs de viande à 7 cts la lb.....	\$24.15

2o		En lbs. Sucre Prot. Graisse		
1444 lbs de lait contiennent à peu près les éléments nutritifs suivants.....	60	60	60	
345 lbs de viande de porc contiennent à peu près les éléments nutritifs suivants		45	103	

En acceptant le pouvoir calorifique des aliments comme base sur laquelle on puisse comparer la valeur nutritive des aliments de composition diverse, on trouve que 345 lbs de viande de porc équivalent à 140 de carbone, et 1444 lbs de lait à 126 ; par conséquent il y a plus de matières nutritives dans 345 lbs de viande de porc assez gras, que dans 1444 lbs de lait.

L'étude de ces deux tableaux est très-intéressante pour le cultivateur, par les déductions suivantes que l'on peut en faire : 1o une tonne d'avoine, toutes choses égales d'ailleurs, donne un revenu plus considérable, étant convertie en viande de porc plutôt qu'en lait ; 2o à tout considérer, la production du lard laisse en même temps des bénéfices nets plus grands ; 3o le lait étant estimé à un centin la lb, tant que le lard vaudra au moins 5 centins la lb, il sera plus profitable de vendre l'avoine à la porcherie plutôt qu'à l'étable ; 4o le porc, toute condition gardée, avec une égale somme d'éléments assimilables contenus dans l'avoine, semblerait produire plus de matières nutritives, donner un produit plus riche et plus concentré que ne peut le faire la vache laitière.

Plusieurs autres considérations économiques de grande importance se dégagent de l'étude de ces quelques tableaux, mais je m'en tiens là pour le moment, espérant y revenir bientôt au sujet de la comparaison entre elles des diverses spéculations animales possibles aux cultivateurs de cette Province.

Dr. L. O. BOURNIVAL,  
St Barnabé de St Maurice.

